

## **[Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / La décision qui pourrait tout changer, déclaration choc de Trump, Depardieu accusé... Actus du jour**

La manifestation qui est prévue ce jeudi contre la réforme des retraites est-elle la dernière ou au contraire est-ce le début d'une forme de remobilisation?

Vendredi, le Conseil constitutionnel va devoir remettre sa décision et dire donc si il valide ou si il annule la réforme des retraites.

C'est un sujet qui est essentiel et crucial à analyser ensemble, on va donc voir tout ça ensemble aujourd'hui.

Salut c'est Hugo, j'espère que vous allez bien, on est parti ensemble pour une nouvelle plongée d'actualité en une dizaine de minutes.

Alors ce jeudi c'est donc la douzième journée de mobilisation contre la réforme des retraites et alors que la fatigue commence à se faire ressentir chez certains manifestants que j'ai pu croiser quand je couvrais le sujet sur place

et qui ont le sentiment que le gouvernement ne reculera pas et qui parfois sont impactés aussi financièrement

parce qu'ils font grève et donc ne sont pas payés lorsqu'ils font ces jours de mobilisation, et bien il semblerait que la grève n'est plus aussi massive qu'au départ.

Ce jeudi donc le trafic sera quasiment normal dans le métro et le RER de la région parisienne, 80% des TGV sont maintenus, bref les grèves n'ont pas autant d'impact qu'en début d'année et dans la rue les services de renseignements anticipent entre 400 000 et 600 000 manifestants ce jeudi.

Alors évidemment c'est à prendre avec beaucoup de pincettes, c'est une anticipation par les renseignements

mais tout de même on observe bien ces derniers jours une forme de fatigue face à la durée de la mobilisation.

Mais en réalité ce qu'il faut bien comprendre c'est qu'on est en ce moment en quelque sorte dans un temps mort

et il est encore bien trop tôt pour parler de quelconque fin de mobilisation.

Au contraire d'ailleurs un événement pourrait tout changer d'une façon ou d'une autre, ce vendredi. Cet événement c'est la décision tant attendue du Conseil constitutionnel qui va donc valider ou non définitivement la réforme.

Le Conseil constitutionnel c'est donc cette institution qui a été créée avec le passage à la 5<sup>e</sup> République en 1958.

Sa mission principale c'est de s'assurer notamment que les lois votées par le Parlement sont bien conformes à la Constitution

donc à la loi suprême ou plutôt à la norme suprême du pays.

C'est donc un Conseil qui est composé de 9 membres, il y a 3 membres qui sont nommés par le président de la République,

3 membres qui sont nommés par le président du Sénat et enfin 3 membres qui sont nommés par la présidente de l'Assemblée nationale.

La composition se renouvelle par tiers tous les 3 ans

ce qui veut dire donc que chaque membre est nommé pour un mandat de 9 ans mais un mandat qui n'est pas renouvelable.

Et concrètement donc là la réforme des retraites elle est entre les mains de ces 9 membres qui sont parfois appelés les sages.

## [Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / La décision qui pourrait tout changer, déclaration choc de Trump, Depardieu accusé... Actus du jour

Mais alors pourquoi est-ce que le Conseil constitutionnel a été saisi que ce soit d'ailleurs par l'opposition ou alors par le gouvernement?

Pour résumer l'opposition reproche d'abord au gouvernement d'avoir fait passer cette réforme dans le cadre de ce qu'on appelle un projet de loi de financement rectificatif de la sécurité sociale.

C'est un peu lundis comme ça mais en gros certains estiment que plusieurs mesures prévues dans cette réforme n'ont pas leur place tout simplement dans un tel projet de loi.

Ensuite, et c'est peut-être l'argument qu'on entend le plus du côté de l'opposition,

l'opposition accuse le gouvernement d'avoir tout fait pour limiter au maximum la durée des débats et la durée des votes à l'Assemblée nationale ou encore au Sénat.

C'est passé notamment par l'utilisation de l'article 47.1 de la Constitution dont on avait parlé dans ce format des études du jour mais ça passe aussi évidemment par le fameux 49.3 qui a donc été utilisé pour faire passer cette loi à l'Assemblée sans vote.

Et en soi ce qui estime certains spécialistes de droit constitutionnel, c'est pas forcément la remise en cause de l'utilisation de ces procédures mais plutôt une forme d'accumulation de ces procédures qui pourrait suggérer que tout cela cumulait tout ensemble.

En train d'entraîner un blocage et une impossibilité trop importante du travail du Parlement.

Voilà, ça c'est donc pour les recours mais alors quels sont maintenant les scénarios possibles?

Il y en a trois, le premier scénario c'est que le Conseil constitutionnel valide la réforme dans son intégralité donc en déclarant cette réforme entièrement conforme à la Constitution française.

Dans ce cas ça pourra aller très vite, la réforme pourra être promulguée dans les 15 procs un jour par le président de la République et à ce moment là il y aura plus de recours légal possible pour les manifestants.

A ce moment là donc ce sera intéressant d'observer s'il y a une fin de la mobilisation ou plutôt une mobilisation qui prend l'ampleur ou alors qui prend d'autres formes.

Evidemment tout ça est très hypothétique, on verra ce qu'il en est je sais mais c'est ce premier scénario qui est confirmé.

Le deuxième scénario qui est jugé pas mal probable c'est une censure partielle de la réforme par le Conseil constitutionnel.

Alors ça concernerait seulement quelques parties du texte qui pourraient être en danger.

Une mesure qui serait particulièrement danger selon certains spécialistes c'est l'index senior.

Je ne rentre pas dans les détails mais c'est considéré comme ce qu'on appelle un cavalier donc une mesure sans rapport en soi avec le projet de loi.

Et donc c'est possible que certains articles, certaines mesures comme celles-ci soient donc annulées ou retoquées par le Conseil constitutionnel.

A ce moment là s'il y a une censure partielle par le Conseil constitutionnel, le gouvernement aura un peu d'autres options.

Soit il repasse tout par un débat à l'Assemblée nationale etc etc.

Soit il essaie de retirer ces articles ou ces mesures qui posent problème et de faire passer le reste.

C'est quelque chose qui est capable en théorie de faire.

Le troisième et dernier scénario qu'on peut noter c'est le fait que le Conseil constitutionnel pourrait censurer totalement la réforme des retraites.

Dans ce cas, cette réforme ne pourrait pas entrer en vigueur et ce serait donc une forme de retour à la case départ pour le gouvernement.

## **[Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / La décision qui pourrait tout changer, déclaration choc de Trump, Depardieu accusé... Actus du jour**

Alors à ce moment là ce serait un peu un saut dans le vide et ce que le gouvernement abandonnerait sa réforme et ce qu'il chercherait un consensus.

Qu'en serait-il? Aujourd'hui c'est assez dur de dire mais forcément c'est la meilleure option pour les manifestants et pour l'opposition.

Voilà donc pour les différents scénarios mais ce qu'il faut bien comprendre c'est que c'est une décision absolument cruciale et qu'il dépasse même en fait la question de la réforme des retraites. En effet il faut garder en tête le Conseil constitutionnel, il n'est pas simplement fondé sur des considérations juridiques mais aussi finalement qu'il le veuille ou non sur des considérations politiques.

En effet là sur le fait de censurer ou non la réforme des retraites il y a vraiment une question politique qui se joue.

Si le Conseil constitutionnel censure totalement ou alors parcellement la réforme eh bien c'est un choix politique qui veut dire en gros gouvernement vous ne pouvez pas contourner autant le Parlement.

Ça renforce donc d'une certaine façon le pouvoir du Parlement et c'est un signal qui est envoyé aussi au prochain gouvernement.

En gros c'est des prochains gouvernements ou même celui-ci et bien tentent d'utiliser les mêmes procédures pour raccourcir les débats à l'Assemblée nationale.

Il sait désormais qu'il risque une censure par le Conseil constitutionnel.

A l'inverse si le Conseil constitutionnel valide cette réforme eh bien ça contribuerait à renforcer pas mal le régime présidentiel avec donc un président qui a beaucoup de pouvoir et donc de la même façon ça affaiblirait pas mal le poids du Parlement.

Il faut quand même noter au passage que le Conseil constitutionnel c'est la 10ème fois là aussi que je dis Conseil constitutionnel doit se prononcer aussi sur le référendum d'initiative partagée.

Alors je vous en reparle en fin de semaine en fonction aussi de la décision mais si le Conseil constitutionnel valide ça eh bien ça peut entraîner le lancement d'une campagne de signature de 10% des électeurs pour ensuite dans un long processus organisé à terme.

Si ces signatures, ces millions de signatures sont récoltés par l'opposition entraîner un référendum sur la réforme d'extrême.

On verra donc si le Conseil constitutionnel valide l'idée d'engager ce processus ou non.

On aura l'occasion de cas de reparler tout ça, la décision est donc attendue pour vendredi, vous débrierez tout ça dans ce format des actus du jour sur Youtube et en podcast mais aussi dès que la décision tombe directement sur Instagram.

Le nom du compte c'est Hugo Descript, je ne vous aide pas encore à abonner, je laisse la parole à Paul tout de suite pour les actualités en bref.

Merci Hugo, salut tout le monde.

Premier actu, l'ex-président américain Donald Trump a tenu des propos qui ne sont pas passés inaperçus ce jeudi concernant Emmanuel Macron.

Macron, qui est un ami de moi, est terminé avec Chine.

Kissing his ass. Traduction donc, Macron qui est un ami est en train de l'échelle-cu de la Chine.

Le contexte, vous le savez, Emmanuel Macron a réalisé une visite de trois jours en Chine la semaine dernière et après cette visite, il a notamment affirmé une chose que l'Europe ne devait pas être suiviste des États-Unis ou de la Chine sur la question de Taiwan.

## [Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / La décision qui pourrait tout changer, déclaration choc de Trump, Depardieu accusé... Actus du jour

Des propos qui ont été critiqués chez nos alliés américains.

Mais alors en fait là, avec sa déclaration sur Emmanuel Macron, Donald Trump ne critique pas spécifiquement la position d'Emmanuel Macron sur Taiwan, il critique en fait plutôt l'attitude de son rival Joe Biden.

Selon lui en fait, la visite d'Emmanuel Macron en Chine serait un signe de l'incapacité actuelle des États-Unis à incarner un leadership mondial et c'est intéressant en fait de remettre sa déclaration dans le contexte beaucoup plus global de ce qu'il a dit dans l'interview.

Je cite, vous avez ce monde fou qui explose et les États-Unis n'ont rien à dire. Macron qui est un ami est en train de l'échelle-cu de la Chine. Maintenant, la France va en Chine.

Sous-entendu donc, selon Trump, ce ne serait pas à la France de dialoguer directement avec la Chine mais aux États-Unis.

Deuxième actu, direction la Birmanie qu'on appelle aussi Myanmar, un pays de l'Asie du Sud-Est. Il y a eu là-bas l'une des attaques les plus meurtrières menées par l'agent de Birman, c'est-à-dire en fait par le gouvernement militaire qui dirige le pays depuis 2021.

C'est époque là, les militaires avaient pris le pouvoir par un coup d'État en renversant la présidente Aung San Suu Kyi.

Et donc là, en fait, le gouvernement militaire a réalisé des attaques aériennes contre des groupes qui s'opposent à son pouvoir.

Et selon plusieurs médias et l'AFP, ces attaques ont fait entre 50 et 100 morts chez les opposants, dont des civils, donc des personnes qui ne sont pas militaires.

Alors ce n'est pas nouveau. La junte militaire est régulièrement accusée de crime de guerre depuis son arrivée au pouvoir il y a deux ans.

En 2022, l'ONU a compté plus de 300 frappes aériennes de la junte Birmane qui ont fait à plusieurs reprises des victimes civiles.

Mais là donc, il s'agit d'une des attaques les plus meurtrières.

Face à ça, l'ONU s'est dit, je cite, horrifié et les États-Unis se sont dit profondément préoccupé.

Troisième acteur, retour en France, ça concerne les mégabacines.

Vous savez, ces retenus d'eau artificiels qui se développent récemment en France, la plus connue étant construction à Sainte-Soline.

On en avait parlé il y a dix jours. Ces mégabacines, elles sont vantées par le gouvernement et certains agriculteurs comme une solution face au manque d'eau.

Mais à l'inverse, elles sont dénoncées par d'autres agriculteurs et par des ONG de défense de l'environnement pour l'impact négatif qu'elles auraient sur l'environnement et sur la gestion de l'eau.

Et justement, si je vous en parle aujourd'hui, c'est que ce mercredi, un groupe d'experts et de scientifiques a publié un rapport recommandant d'interdire la construction de mégabacines.

C'est une déclaration qui devrait donc faire pas mal de bruit au vu du contexte.

Ça vient légitimer les arguments des opposants aux mégabacines.

Ce groupe d'experts en question, il se nomme le GIEC pays de la Loire.

Alors le mot GIEC, ça vous dit sûrement quelque chose.

Et oui, c'est le groupe d'experts de l'ONU pour le climat.

Alors là, il n'y a pas de lien officiel avec ce GIEC-là.

C'est ce groupe qui s'appelle GIEC du pays de la Loire, mais ce sont quand même des experts

## [Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / La décision qui pourrait tout changer, déclaration choc de Trump, Depardieu accusé... Actus du jour

reconnus.

Alors du coup, quels sont leurs arguments contre la bassine?

Et bien, d'après le GIEC pays de la Loire, ces mégabacines ne règlent pas le sujet du manque d'eau comme elles seraient censées le faire.

Au contraire, elles l'accentueraient carrément.

Pourquoi?

Déjà parce qu'il y aurait un gachidot engendré par les évaporations.

Parce que dans les mégabacines, l'eau est à la surface de la Terre et non plus enterrée.

Et ensuite, il y aurait un gachidot à cause de risques de prolifération de bactéries qui pourraient rendre l'eau finalement impropres à l'irrigation.

Et alors, au tractu, justement, tant qu'on parle des mégabacines, vous vous souvenez peut-être des images des manifestations contre le projet de mégabacines de Saint-Soline dans les deux sèvres il y a deux semaines.

Il y avait eu des affrontements violents entre les manifestants et les forces de l'ordre.

Et sur certaines images, on voyait des gendarmes encouades en train de tirer avec leur LBD, leur lanceur de balles de défense.

Et ces tir avaient été très critiqués et présentés par certains comme des violences policières.

Et alors, si je vous en reparle aujourd'hui, c'est parce que l'IGPM, la police des polices, vient de publier son rapport d'enquête sur deux des tir effectués à ce moment-là par les forces de l'ordre.

Et selon le rapport, et bien ces deux tir seraient, je cite, conformes, relevant de la légitime défense des forces de l'ordre.

Et donc, selon l'IGPM, les deux gendarmes en question n'ont pas commis de faute et ne seront pas poursuivis.

Alors attention, une fois qu'on a dit ça, on parle là uniquement des deux tir de LBD en question.

Mais il faut noter qu'il y a aussi quatre autres enquêtes en cours actuellement, suite aux événements advenus à Saint-Soline, après quatre plaintes de manifestants qui ont été blessés.

Et d'ailleurs, il faut noter que l'un de ces quatre manifestants est toujours dans le coma entre la vie et la mort.

Cinquième info, on a appris ce mercredi que l'acteur français Gérard Depardieu était accusé de violence sexuelle et sexiste par 13 femmes.

En fait, c'est le média d'investigation Mediapart qui a enquêté pendant plusieurs mois pour recueillir ces 13 témoignages.

Ce sont des comédiennes, des maquilleuses ou encore des techniciennes.

L'effet se serait produit sur le tournage de 11 films sortis entre 2004 et 2022.

Selon Mediapart, trois de ces femmes auraient apporté leur témoignage à la justice.

Mais pour l'instant, à l'heure où on tourne ces actus, aucune plainte n'aurait été déposée pour le moment.

De son côté, Gérard Depardieu, qui est présumé innocent, dément tout comportement qui pourrait être puni par la loi.

En tout cas, pour rappel, Gérard Depardieu est déjà mis en examen depuis décembre 2020 pour viol et agression sexuelle,

suite à la plainte de la comédienne française Charlotte Arnoux.

Elle accuse de l'avoir violée dans l'hôtel particulier de l'acteur à Paris.

**[Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / La décision qui pourrait tout changer, déclaration choc de Trump, Depardieu accusé... Actus du jour**

Voilà, c'est la fin de ce résumé de l'actualité du jour.

Évidemment, pensez à vous abonner pour ne pas rater le suivant, quel que soit d'ailleurs l'application que vous utilisez pour m'écouter.

Rendez-vous aussi sur YouTube ou encore sur Instagram pour d'autres contenus d'actualité exclusifs.

Vous le savez, le nom des comptes, c'est Hugo Descript.

Écoutez, je crois que j'ai tout dit, prenez soin de vous et on se dit à très vite.